

SAINT-GERVAIS-SUR-ROUBION | "Prisme" est une nouvelle Coopérative d'activités et d'emploi (CAE)

Objectif cinquante emplois créés d'ici trois ans

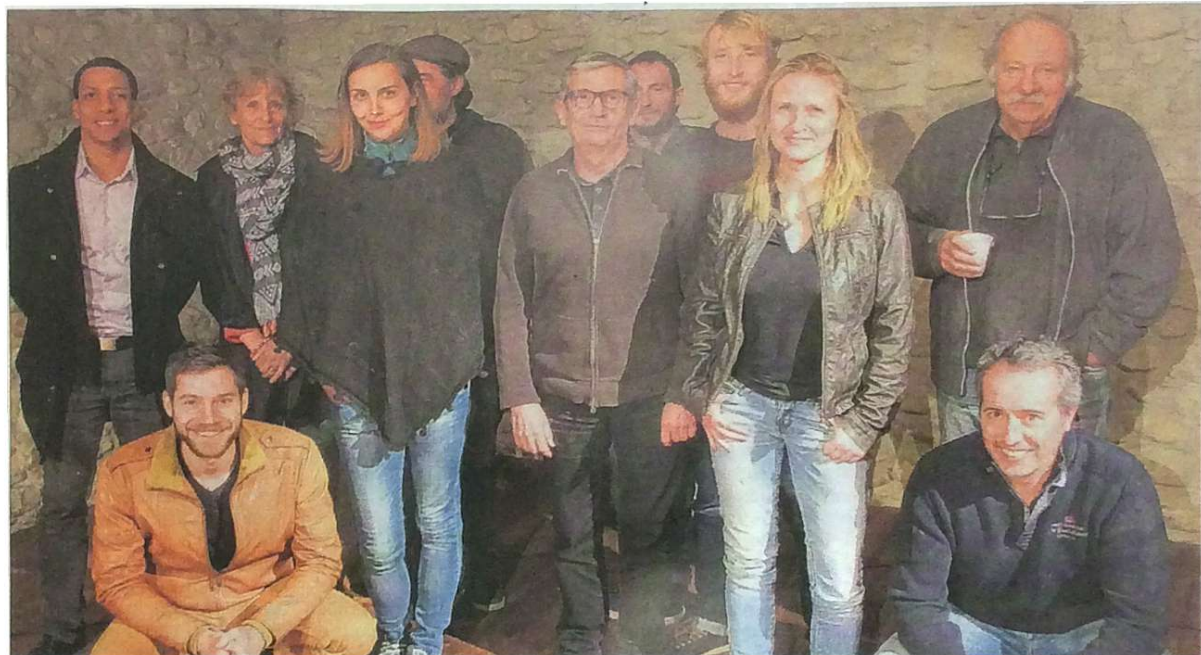
"Prisme" fait désormais partie des 60 Coopératives d'activités et d'emploi (CAE) de l'hexagone. L'assemblée générale constitutive de la structure s'est tenue jeudi soir au théâtre du Fenouillet à Saint-Gervais, en présence de ses fondateurs Elias Bauguil, Laëtitia Vazé et Fabrice Nicol (administrateur du théâtre). Olivier Weirich et Jacques Farin (président du Fenouillet), les deux autres porteurs du projet étaient absents ce jour-là.

"Prisme" prendra la forme d'une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), destinée à accompagner les futurs entrepreneurs dans la création de leur entreprise (comptabilité, création de site web, aide aux finances...).

Avec un objectif de 50 emplois créés sur 3 ans, cette coopérative ambitieuse souhaite aussi soutenir des projets de reconversion de sportifs de haut niveau et des projets culturels. Fabrice Nicol, l'un des deux salariés de "Prisme" avec Laëtitia Vazé, sera accompagné pour l'instant de 6 bénévoles.

Des entrepreneurs salariés de la SCIC

Six personnes sont déjà intéressées pour créer leur entreprise. En échange des services proposés par la structure, ils recevront un salaire. Parmi eux un photographe, un vidéaste, une psychologue, etc. sont



Judi soir au théâtre du Fenouillet, siège social de la coopérative à Saint-Gervais, les fondateurs, bénévoles et bénéficiaires de "Prisme" se sont réunis pour l'assemblée générale constitutive. Photo Le DU/Camille ROUX

LA PHRASE

« L'idée est de travailler autrement dans un esprit collaboratif avec une gouvernance à plusieurs. Ce projet s'inscrit dans une démarche d'économie sociale et solidaire. »

Fabrice Nicol Cofondateur de Prisme

tentés. Tristan Lemartinel est le premier entrepreneur salarié à avoir intégré "Prisme" : « Originaire de Paris, je souhaitais revenir vers la nature. Je fais de la création de site web », explique-t-il. Il pourra à son tour aider d'autres entrepreneurs.

Les actionnaires de la SCIC ont pour l'instant réuni un capital de 10 000 €. « Les collectivités locales et associatives pourront, si elles sont intéressées, nous rejoindre », précise Fabrice Nicol. La coopérative est soutenue par Initiative Por-

tes de Provence, Montélimar Agglo, la CCI et Pôle emploi. "Prisme" a fait le choix de l'humain pour booster l'économie locale, un défi risqué mais audacieux, que l'équipe est prête à relever.

Camille ROUX

L'INFO EN +

LES AVANTAGES DE LA CAE POUR L'ENTREPRENEUR

Cette forme d'entrepreneuriat collectif offre à l'entrepreneur une solution plus sûre pour lancer son activité. Il bénéficie d'un cadre juridique, d'un statut d'entrepreneur salarié en CDI et d'une protection sociale.

Les personnes tentées par la création d'entreprise peuvent déjà contacter Laëtitia Vazé au 06 74 39 66 89. Une permanence au théâtre du Fenouillet est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à midi puis de 14 à 17 heures.